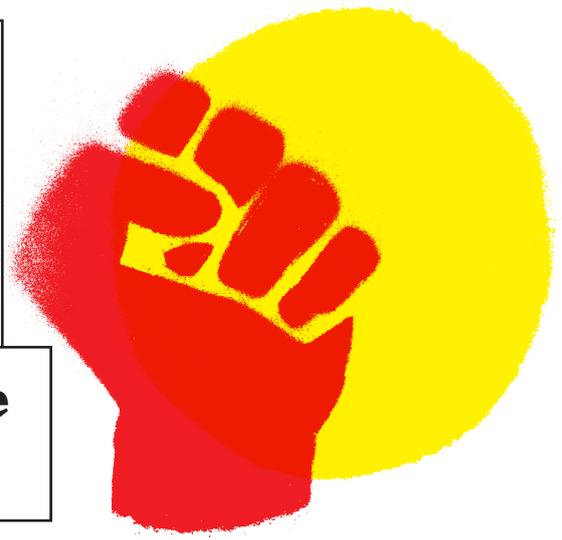


Solidaires ÉCOLOGIE

Pour une transition écologique
par les travailleur-euses



Notre Dame des Landes Zone d'Avenir et de Dialogue ?

SOMMAIRE

PAGE 2-3

DÉCRYPTAGE

1/ Caraïbes : l'enfer du décor !

PAGE 4-7

CLIMAT SOCIAL

1/ Glyphosate : l'interdiction
encore différée !

Contribution de Sud
Recherche EPST

2/ Fukushima, 6 ans après la
catastrophe

3/ Bure : répression
inversement proportionnelle à
la crédibilité du projet

PAGE 8-9

REGLEMENTATION

Ordures ménagères en IDF :
le plan B'OM pour changer de
logique

PAGE 10-11

BRÈVES/CULTURE

Après la sortie du rapport des médiateurs sur le projet d'aéroport, beaucoup de média n'ont retenu qu'un seul sujet : l'évacuation de la ZAD.

C'est oublier l'élément essentiel du rapport, la démonstration de la faisabilité de la rénovation de l'aéroport actuel alors même que les tenants du projet de transfert vers Notre Dame des Landes se sont efforcés toutes ces années à démontrer le contraire avec des chiffrages contestables qui ont permis la déclaration d'utilité publique en 2007.

A cette heure, le gouvernement n'a pas encore fait savoir sa décision. Ce qui est certain, c'est que l'évacuation serait à l'ordre du jour s'il décidait contre toute attente de construire le nouvel aéroport. Evacuation des paysan-nes, habitant-es anciens et nouveaux, toute la biodiversité et les milliers de soutiens qui viendraient grossir la résistance.

Si le gouvernement opte pour la rénovation de l'aéroport de Nantes-Atlantique, alors une nouvelle page s'ouvre pour la ZAD qui pourrait s'intituler Zone d'Avenir et de Dialogue.

La coordination des organisations opposées au projet, dans toute leur diversité, prépare de longue date cette échéance.

Il s'agit de prendre en compte les 70 lieux de vie qui se sont installés depuis toutes ces années de luttes : 270 hectares de terres occupées et cultivées durablement, que ce soit en maraîchage, apiculture, céréales ou élevage, la meunerie, les deux boulangeries ou la conserverie. Il existe aussi un journal hebdomadaire, une bibliothèque, un studio hip-hop, une radio, des cours de danse ou d'escalade, un atelier-garage, etc. Une vie diverse avec des projets sociaux et une autonomie qui se construit au quotidien.

La richesse des échanges préparatoires a abouti à une déclaration commune en six points qui dans son préambule indique :

« Nous défendons ce territoire et y vivons ensemble de diverses manières dans un riche brassage. Nous comptons y vivre encore longtemps et il nous importe de prendre soin de ce bocage, de ses habitant-e-s, de sa diversité, de sa flore, de sa faune et de tout ce qui s'y partage ».

Voir le texte complet ici : <https://zad.nadir.org/IMG/pdf/6pointszad-a3-2.pdf>

Sans attendre et quelle que soit la décision du gouvernement, une nouvelle convergence sur la ZAD s'organise le 10 février pour poser les prochains jalons de l'avenir de la ZAD de Notre Dame des Landes.

Caraïbe : l'enfer du décor !

L'actualité récente nous a rappelé les effets dévastateurs des ouragans dans la Caraïbe. Les «poussières d'Iles», comme les nommaient avec mépris le général De Gaulle, restent néanmoins familières de ces phénomènes cataclysmiques.

Il y 89 ans Siklòn 28 (à l'époque, on n'attribuait pas encore de noms aux tempêtes tropicales et cyclones d'intensité supérieure), fit environ 2 000 morts en Guadeloupe uniquement, dont 500 en raison des épidémies, du manque de soins et des conditions d'hygiène déplorable qui suivirent le passage de cet ouragan majeur. Depuis, l'archipel a connu entre autres Cléo, Betsy, David, Frédéric et bien sûr Hugo le terrible en 1989, déjà catégorie 5 avant d'atteindre la Désirade mais en ayant baissé d'un cran à son passage.

Les Antilles françaises n'ont pas connu une saison cyclonique (de juin à novembre) aussi intense depuis 1995. Cette année-là, Saint-Martin avait été balayée par Louis, mais pas aussi ravagée que lors du passage d'Irma. Les scientifiques nous annoncent non pas des ouragans plus fréquents mais plus violents, stigmate parmi d'autres du réchauffement climatique. Comme dans le Pacifique, des îles risquent de disparaître, littéralement englouties par l'élévation du niveau de la mer. C'est une des inquiétudes des habitant-es de Barbuda.

Mais les phénomènes météorologiques ne restent pas les seules catastrophes naturelles à menacer l'Arc antillais. De Saint-Vincent à Saba, pratiquement chaque île abrite un volcan actif (1902, la Montagne Pelée avec ses nuées ardentes déferlant sur Saint-Pierre, 30 000 victimes). La petite colonie britannique de Montserrat a vu les deux-tiers de son territoire rendus inhabitables suite aux colères de Soufrière Hills.



La présence de volcans manifeste également une forte dynamique tectonique. Le tremblement de terre de 1843 suivi d'un gigantesque incendie causa la mort d'au moins un millier de personnes à Pointe-à-Pitre. Un siècle et demi plus tard un séisme dévastait Haïti, plus de 200 000 victimes. La première République Noire située sur le chemin des ouragans et sujette aux manifestations telluriques violentes ne souffre d'aucune malédiction divine comme on l'entend encore trop souvent. Après avoir arraché sa liberté par sa victoire sur le pouvoir napoléonien esclavagiste, le pays n'a eu de cesse de lutter contre les rançons, les invasions militaires, et différentes formes d'ingérence des puissances impérialistes européennes puis des états-uniennes. La tragédie de 2010 montre à quel point le bilan humain d'une catastrophe naturelle peut être démultiplié par la déliquescence des pouvoirs publics d'un état en faillite.

Inégalités sociales et vulnérabilité environnementale

Si les cyclones comme les nuages radioactifs ne connaissent pas de frontière et frappent sans distinction de classe sociale, les conséquences n'en demeurent pas moins différentes selon que «vous serez puissant ou misérable».

L'ouragan Irma n'a pas pris une seule vie à Saint-Barthélemy, lieu de villégiature pour les nantis du globe, tandis qu'à Saint-Martin les autorités françaises annoncent une dizaine de morts et certainement autant voire plus de disparu-es que personne ne réclamera.

Dans la première, on trouve un habitat plus robuste et davantage adapté au risque cyclonique avec lequel on apprend à vivre. A contrario, la Friendly Island abrite des quartiers pauvres à la limite de l'insalubrité et des résidences cossues édifiées à grands coups de défiscalisation qui semblent avoir été négligées en matière de sécurité.

Ouragans sociaux : Vigilance rouge dans les Antilles françaises

Aussi spectaculaires et destructeurs que soient les ouragans, une saison même active ne tue pas autant que la violence chronique qui gangrène les départements français d'Amérique. Dans le palmarès peu glorieux des régions les plus criminelles, on retrouve la Guyane et la Guadeloupe. Comme causes majeures, un chômage de plus de 50% chez les moins de 25 ans, la transformation ratée d'une société de plantation en société de services et de consumérisme dont la sur-rémunération dans le secteur public et les crédits à la consommation constituent les principaux moteurs.

Dans des champs de bananes aux sols empoisonnés par le chlordécone pour au moins 500 ans, des descendants d'esclaves s'échinent pour le profit de descendants d'esclavagistes. Ces derniers surnommés les Békés ont déjà anticipé l'arrêt des subventions qui permettent de concurrencer artificiellement la banane dollar et s'implantent sur le continent africain.

Les jeunes les plus méritant-es et les élites alimentent la fuite des cerveaux en allant proposer leurs compétences en Ile-de-France, à Londres ou ailleurs, mais rarement chez eux. Parallèlement, ils et elles voient les emplois qualifiés auxquels ils auraient pu prétendre pourvus par des personnes recrutées depuis l'Hexagone. D'ici une vingtaine d'années, Martinique et Guadeloupe feront partie des départements les plus vieux de France (4 personnes de plus de 60 ans pour dix habitants). Touchée par une obésité galopante et un diabète endémique, la population antillaise connaît une santé déclinante.

Des réponses politiques inadaptées

L'arrivée des socialistes à l'Élysée dans les années 80 a nourri l'espoir brièvement, mais quelques manœuvres politiciennes plus tard, l'idée de plus d'autonomie enfantera paradoxalement une nouvelle assimilation avec la création des Régions d'Outre-mer.

Nicolas Sarkozy de son côté fanfaronnait avec ses États-généraux (après les mobilisations de 2009 sous la houlette des collectifs unitaires LKP et C5F) que les Ultramarins allaient enfin se prendre en main.

Les Assises de l'Outre-mer d'Emmanuel Macron s'organisent autour de la même pensée : les Français non hexagonaux coûteraient trop cher et devront apprendre à faire avec encore moins de moyens.

Les ouragans récents ont mis quelques temps la Caraïbe en lumière, mais une actualité chassant l'autre, il ne fait aucun doute que les Îles vont être renvoyées à leurs problèmes économiques, sociaux et environnementaux sans solution durable. Il s'agit pourtant de signes annonciateurs d'une crise qui s'étend et ne se limite déjà plus aux régions ou pays les plus démunis.

Alors que tous les ingrédients sont présents aux Antilles pour travailler dès maintenant à la recherche de solutions globales (habitat, énergie, agriculture et économie relocalisée, éducation...) pour une transition écologique et sociale, les vieilles recettes vont être à nouveau appliquées et rien ne sera résolu, en attendant les prochaines colères naturelles... ou sociales ■

Glyphosate : l'interdiction encore différée !

Le glyphosate, un sujet d'actualité !

Pour l'agriculture... mais pas que !

Pour la santé des agriculteurs et agricultrices, et celle de tou-tes les citoyen-nes qui vivent à proximité des champs.... mais pas que !

Pour tou-tes les consommateurs et consommatrices qui se nourrissent des produits alimentaires issus de cette agriculture consommatrice de pesticides... mais pas que !

Pour les salarié-es de l'industrie chimique qui craignent pour leur emploi !

C'est dire si l'impact d'une décision d'interdiction du glyphosate (Roundup) par l'Union européenne serait important !

L'OMS considère le glyphosate comme une substance potentiellement cancérigène. Le principe de précaution voudrait que la santé prime sur les intérêts financiers et que le glyphosate soit interdit. Le tribunal populaire contre Monsanto a clairement démontré l'impact négatif de cette molécule sur les paysan-nes et citoyen-nes de tous les pays du monde. Le Grenelle de l'environnement avait acté la baisse de la consommation de pesticides de 50% en 10 ans. Elle a en fait augmenté de 17% depuis 2009. La Confédération Paysanne estime que les impacts environnementaux et les impacts sanitaires sur les paysan-nes et les citoyen-nes justifient l'interdiction.

La FNSEA hurle au loup, argumentant le défaut de molécule de remplacement. Dès 2005, l'INRA posait les enjeux des pesticides, mais les recherches ont tourné le dos à une transition agricole pour une agriculture respectueuse de l'environnement.

Monsanto a faussé les études en ne publiant que les résultats favorables au glyphosate. Les études indépendantes ont été volontairement ignorées.

Nous sommes à un carrefour sur l'orientation agricole, choisir entre une agriculture toujours dépendante de la chimie ou une agriculture respectueuse de l'environnement

- L'agriculture productiviste et industrielle est destructrice d'emploi (le nombre de salarié-es dans le secteur n'a cessé de diminuer). Elle intoxique les agriculteurs/trices (le nombre de lymphome non hodgkinien est en constante augmentation et le coût sanitaire pour la collectivité aussi). Elle pollue les sols, elle intoxique les humains par l'air, l'eau et la consommation des aliments.

- L'agriculture paysanne et l'agriculture biologique respectent l'environnement, améliorent la santé, créent de l'emploi par des pratiques qui limitent l'usage de pesticides. Elles montrent que les alternatives aux herbicides existent.

Les consommateurs/trices, citoyen-nes, paysan-nes ont un intérêt commun à ce changement de paradigme agricole : permettre à chacun-e une alimentation saine, une meilleure santé, créer de l'emploi, respecter la nature, et à terme diminuer les dépenses de santé (l'obésité et les cancers sont des fléaux de la « malbouffe »).

La commission européenne a pourtant décidé de renouveler l'autorisation

pour 5 ans.

La France en se prononçant contre s'est retrouvée isolée. Elle veut se démarquer en annonçant un objectif d'interdiction d'ici 3 ans. On peut imaginer que les lobbies de l'agro-industrie sont déjà à pied d'œuvre !

Pour rendre crédible cet objectif, il est nécessaire de travailler aux reconversions industrielles en amont, permettre à chacun-e de vivre de son travail par une juste formation et une juste rémunération, de réorienter les aides agricoles européennes et les politiques en faveur de la santé et non de la finance.

L'arrêté sur l'épandage des pesticides contesté

De juillet 2016 à mai 2017, la France avait l'opportunité d'édicter de réelles mesures de protection en prenant un nouvel arrêté portant sur l'utilisation des pesticides. Sous pression des lobbies, le gouvernement en place a manqué ce rendez-vous en publiant le 4 mai 2017 un arrêté sans ambition.

Considérant cet arrêté ministériel non conforme à la loi et qu'il n'était pas à la hauteur des menaces que font peser les pesticides sur notre santé et celle des générations futures, plusieurs organisations ont décidé de s'unir pour déposer début novembre des recours juridiques contre ce nouvel arrêté régressif.

C'est ainsi que le Collectif de Soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest, l'Union syndicale Solidaires, le Collectif vigilance OGM et pesticides 16, Eaux et Rivières de Bretagne et Générations Futures se sont associés.

INRA et pesticides - réaction au rapport «usages et alternatives au glyphosate dans l'agriculture française»

Après le rapport « Usages et alternatives au glyphosate dans l'agriculture française » quel sera l'engagement de la direction de l'INRA ? Cette nouvelle contribution syndicale complète celle diffusée fin octobre sous le titre « Pesticides et recherche publique : de la capacité de l'INRA à anticiper, ou pas, sur les évolutions réglementaires et agronomiques, à travers le révélateur du glyphosate. »

Le rapport « Usages et alternatives au glyphosate dans l'agriculture française » vient d'être publié, en réponse à une saisine des quatre ministères à l'INRA un mois plus tôt. On ne peut que saluer le travail important de compilation et d'analyse réalisé par quelques collègues dans un temps si court, devant un matériau divers et pas toujours facile d'accès. Saluons aussi le souci d'éclairer la diversité des situations d'usages, en ne se cantonnant pas aux systèmes céréaliers de métropole. Mais en tant que syndicalistes, nous sommes interpellés par les conditions humaines de réalisation d'un tel travail et à ses conséquences sur la qualité de la profondeur d'analyse. En effet, les situations décrites manquent parfois d'une instruction plus fine des situations de verrouillage sociotechnique qu'elles illustrent.

Le rapport balaie les alternatives techniques au glyphosate et identifie les impasses.

Souvent, en l'absence de leviers et connaissances issues de la recherche académique et de la Re&D, il fait appel à des études réalisées à l'étranger et à des innovations portées par des agriculteurs. C'est ainsi que cet inventaire de la littérature disponible permet d'identifier les lacunes de la recherche sur cette question, sans en questionner cependant les motivations politiques qui résultent d'un verrouillage technico-économique. Le rapport met aussi en évidence les limites du modèle productiviste (« l'impact économique sera d'autant plus marqué que la diversification des cultures est faible, qu'il n'y a pas d'élevage, que le secteur concerné touche des marchés très concurrentiels ») et il explore les pistes alternatives en valorisant bien la documentation disponible. Néanmoins la sortie du glyphosate serait possible.

La logique de reconception revient en force dans ce document, alors que le plan Ecophyto 2 l'avait escamotée pour privilégier l'efficacité et la substitution, sans toucher au modèle de production dominant qui repose sur la chimie.



Le rapport souligne que « La réflexion sur la transition vers la sortie du glyphosate doit donc se faire sur une échelle de temps qui prend en compte la mise en œuvre de ces techniques alternatives ».

Alors que l'ESCO Pesticides publiée en 2005 montrait déjà l'urgence de la situation, que les alertes sur les méfaits des pesticides sur la santé humaine et animale n'ont cessé depuis de se multiplier et que la dégradation de l'environnement, loin de se ralentir, s'est aggravée au cours de la dernière décennie, il est nécessaire de s'interroger sur les verrous qui ont conduit à cette situation mais surtout, sur les efforts qui devront être portés en terme de recherche dans les années prochaines. Cette interrogation soulève la question primordiale de la réallocation des moyens de recherche, pour désinvestir immédiatement dans certains secteurs et définir les nouveaux domaines prioritaires. Il est nécessaire également de se donner des objectifs chiffrés en termes de réduction de l'utilisation de tous les pesticides dans l'approche agroécologique que la Direction de l'INRA affiche comme une priorité pour les cinq années à venir.

Comme SUD l'écrivait fin octobre, il est encore temps d'agir même si la situation est grave et si la décision de transformer en filiale (marchandisée) le Domaine bordelais de Couhins n'est pas le signe d'un réel progrès. Il existe un personnel INRA compétent, motivé et dynamique, des groupes d'agriculteurs et des réseaux dynamiques et inventifs avec lesquels co-construire des dispositifs efficaces pour refonder une nouvelle agriculture saine, durable, productive, créatrice d'emplois bien rémunérés, dans des campagnes et des territoires vivants. Désormais les atteintes à la biosphère sont hélas visibles de plus en plus rapidement.

Il est de notre devoir en tant que service public de la recherche agronomique de faire bouger les lignes et d'éclairer les décisions publiques et nous devons rendre compte de nos actions devant les générations futures ■

Fukushima 6 ans après la catastrophe

Erwan, militant à Solidaires, se rend régulièrement au Japon. Il a pu constater les évolutions des conséquences de la catastrophe de Fukushima. Voici le compte rendu de son dernier séjour.

Jun 2017, retour à Fukushima où 4 ans après mon dernier passage, une autre vue plus rassurante est présentée par les autorités, je m'explique.

En juin 2013, outre la zone du Tsunami qui ressemblait à un paysage post-bombardement, nous étions allés à Itate, Namie et la région était déserte (160 000 réfugiés de la zone contaminée à l'époque avec en plus une polémique sur les mesures de radioactivité trafiquées pour ne pas évacuer de villes plus peuplées que la petite zone rurale qui avait été vidée).

Jun 2017, si la zone interdite existe toujours, elle a rétréci : les réfugié-es sont plus qu'incité-es à rentrer chez eux, une bonne partie des villages provisoires en préfabriqués se vident petit à petit.

Pour faire propre, on a beaucoup déblayé tout ce qui se rapporte au tsunami. On construit même d'énormes incinérateurs (12) pour brûler la terre irradiée.



Le volume traité par ces usines, vu les dépôts gigantesques d'énormes sacs à gravats qu'on croise tous les 2-3 km, est considérable. C'est de l'ordre de 55 millions de mètres cube de terre qui sont à traiter (herbe et autres déchets entassés dans ces poubelles dans 114 700 dépôts rien que dans

la préfecture de Fukushima fin 2015, mais il en existe aussi dans d'autres régions). Une rapide estimation montre qu'il faudrait des milliers d'années pour brûler ces sacs, sans oublier d'autres déchets (tenue de protection des travailleurs, bois ayant servi à contenir l'eau irradiée...).



Officiellement, des filtres empêcheront la radioactivité de partir avec la fumée, mais les spécialistes savent bien que ça ne filtrera pas 100% de la radioactivité !

Le but principal, c'est de montrer que le gouvernement prend les choses en main avec l'objectif d'avoir un Japon "propre" pour les JO de 2020.

Mon impression lors de ce retour à Fukushima, c'est que tout est fait pour redonner un aspect bien propre, tout en faisant mine d'éradiquer les dernières traces de la catastrophe nucléaire.

La réalité que je sens, c'est que le gouvernement a besoin de cette image pour l'opinion publique et l'opinion internationale, mais localement, les citoyen-nes ne sont pas dupes.

D'autant moins dupes que comme nous, les citoyen-nes se sont organisés, se sont équipés des compteurs Geiger et se rendent bien compte que les compteurs "officiels" mentent.

Ces derniers sont souvent installés sur de gros socles en béton qui empêchent de prendre en compte la radioactivité du sol

Les chiffres sont 2 voire 3 fois plus faibles que ceux que nous avons relevés.

Ci-dessous, le compteur officiel à gauche 0,33sv et à droite le compteur personnel à 0,55sv.



Un autre signe du manque de confiance des populations locales : les laboratoires existants faisant payer des sommes importantes pour des examens, **à Iwaki, des femmes ont créé un centre de contrôle indépendant. Elles l'ont petit à petit équipé avec l'aide de donateurs, citoyen-nes ou ONG japonaises ou occidentales.**

Dans ce centre, les mères peuvent faire contrôler gratuitement la thyroïde de leurs enfants, et les travailleurs du nucléaire se faire contrôler la radioactivité du corps pour 1000 yens (examen gratuit pour les femmes enceintes et les enfants), ou faire analyser des aliments (500 yens par échantillon),

plantes ou terre des jardins pour 1000 ou 2000 yens suivant le type d'échantillon quand ça coûte par exemple 200 000 yens par les laboratoires publics.

De plus, pour les enfants qui ont des problèmes thyroïdiens, le centre indépendant organise des voyages l'été pour qu'ils passent quelques semaines dans un environnement sain. Ces séjours (avec contrôles thyroïdien au retour) permettent à la thyroïde de retrouver un niveau plus bas d'irradiation.

Cette dernière visite m'a beaucoup marqué, j'y ai vu une douzaine de femmes, essentiellement bénévoles et un médecin d'Okinawa qui est venu prêter main-forte bénévolement lui aussi.

Il et elles étaient toutes débordées mais face à un gouvernement qui veut juste expliquer que tout va pour le mieux, les citoyen-nes ont besoin de s'organiser eux-mêmes pour leur santé et celle de leur enfants.

A Fukushima, tout le monde sait que l'histoire de la catastrophe nucléaire ne s'arrêtera pas avec l'ouverture des JO de Tokyo et que l'environnement (dans lequel ils vivent) est pollué pour des décennies voire des siècles.

Bure : répression inversement proportionnelle à la crédibilité du projet CIGEO

Le 23 novembre 2017, la Commission Nationale de l'Evaluation (CNE) a rendu public son 11^{ème} rapport, devant l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologique (OPECST). Il confirme la somme d'incertitudes technologiques mise en évidence cet été par l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire) et l'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire).

Ainsi, 18% des déchets destinés à Cigéo, et qui seraient stockés les premiers, présentent une forte incompatibilité avec le confinement souterrain. En effet, les colis de déchets bitumineux présentent un risque d'inflammabilité, susceptible de mener à une catastrophe souterraine ingérable.

La proposition de la CNE, de convoquer une expertise internationale sur le sujet, montre la gravité d'un problème longtemps occulté par l'ANDRA (révélé en 2012 par Bertrand Thuillier, expert indépendant, <https://reporterre.net/>

Dechets-nucleaires-a-Bure-dans-la-Meuse-des-defis-techniques-insolubles).

La CNE propose d'améliorer la « gouvernance » en d'autres termes, la communication. Il s'agit de faire passer le projet industriel le moins crédible du point de vue technologique, économique et éthique auprès du grand public et de la population locale qui s'y oppose depuis trente ans. L'Etat veut instaurer le dialogue « en surface » et tente dans le même temps d'asphyxier toute opposition à Bure. Mais la nomination de deux nouveaux membres de la Commission du débat public, la promesse de tenue du Comité de Haut niveau, la promesse de transparence... ne masqueront pas la triste et seule réalité de Cigéo : déploiement démesuré de la force publique à Bure, perquisitions, contrôles incessants, répression judiciaire et chantage financier, indignes d'une démocratie.

(Cf, <http://burestop.free.fr/spip/spip.php?article866>)

Ordures ménagères en Ile de France : le plan B'OM pour changer de logique

Notre société industrielle et marchande est productrice de grandes quantités d'ordures dont la gestion est bien souvent désastreuse. Les déchets produits sont de plus en plus nombreux et sont difficiles à traiter. La politique de l'incinération est toujours d'actualité en France et des luttes sont en cours contre des projets pharaoniques en Ile de France à Ivry et Romainville.

Halte à la consommation

Le site d'Ivry-Paris 13 construit en 1969 a fait l'objet de plusieurs travaux de mise aux normes (entre 2003 et 2005) et pour prolonger l'exploitation de l'incinérateur (entre 2009 et 2012).

Devenu obsolète, en 2014, un projet de reconstruction de l'incinérateur et de construction d'une unité de TMB (voir encadré) avec méthanisation, de 2 milliards d'euros, est en cours d'instruction (2 fois le coût de Notre-Dame des Landes). Ce projet ne prend pas en compte la baisse constante des déchets depuis les années 2000 (- 6,2% entre 2008 et 2013).

Encore plus problématique, c'est la création d'une unité de TMB avec méthanisation qui traiterait 310 000 tonnes de déchets, un record en Europe. Rappelons qu'en avril 2017, L'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) a publié un avis portant sur "l'avenir du traitement des ordures ménagères résiduelles" en France. Anticipant une réduction importante des ordures ménagères résiduelles (de 17,7 Mt en 2013 à 14,7 Mt en 2025), l'Ademe, faisant écho à la recommandation de la Commission européenne, considère que les choix et le dimensionnement des installations de traitement des déchets doivent en tenir compte. Ce n'est pas le cas du projet d'Ivry-Paris 13.



Les 3R, Réduire, Réutiliser, Recycler pour tendre vers le zéro déchet

L'incinération des déchets est un traitement polluant qui ne sera amorti que dans 25 ans. Ceci va freiner toute bifurcation vers des politiques plus écologiques concernant les déchets.

Le plan B'OM (Baisse des Ordures Ménagères) est une alternative qui montre qu'en adoptant quelques mesures simples, on peut aller vers une décroissance de l'incinération. Cette démarche a été initiée par divers collectifs et associations environnementalistes. Il est porté par le Collectif 3R et Zéro Waste France.

Le Plan B'OM permettrait de rattraper le retard colossal de la région parisienne :

- 80% des déchets sont toujours incinérés
- 6% des déchets sont encore enfouis.
- Ne sont orientés vers le recyclage que 16% de la poubelle en mélange (ou ordures ménagères résiduelles), en sachant que 12 % seulement sont effectivement recyclés !

Le plan B'OM fait d'abord l'analyse du contenu de la poubelle en région parisienne. Il constate que 42% de ce qui

se trouve dans la poubelle en mélange devrait déjà, avec les consignes de tri actuelles, se trouver dans la poubelle jaune.

Avec les bio-déchets (les restes alimentaires) qui sont encore dans notre poubelle en mélange, ce sont près des 3/4 de la poubelle en mélange qui devraient être triés à la source et valorisés et qui vont en incinération.

Le PLAN B'OM définit 3 gros chantiers prioritaires (papiers-cartons, bio-déchets et tri à la source) et une douzaine d'actions.

Le traitement des déchets au plus près des habitant-es, génère 10 fois plus d'emplois.

Le projet est à terme aussi plus économique. Le plan B'OM 2015 a été chiffré à 200 millions... à comparer aux 2 milliards du projet d'Ivry-Paris 13.

TMB, une dangereuse fausse solution

Cette technologie, Tri Mécano Biologique, n'est pas au point. On dénote des incendies (Bayonne, Fos sur Mer, Montpellier, etc.) ou même arrêt d'usines incapables de maîtriser des nuisances olfactives graves (Angers).

Le plus grave est que ces procédés sont en contradiction avec l'esprit de la Loi de transition énergétique qui recommande de ne pas construire de nouvelles usines de TMB. En effet, comment faire un tri utile à partir d'ordures ménagères en mélange où on trouve toutes sortes de déchets parfois toxiques qui contaminent l'ensemble du procédé.

Enfin, la valorisation matière, le compost (avec tri à la source) n'intéresse pas le Syctom qui axe tout sur la préparation de produits pour l'incinération, les Combustibles Solides de Récupération (CSR) qui une fois séchés permettront de diviser les tonnages à incinérer par deux et d'obtenir un produit avec un meilleur pouvoir calorifique.

En clair, si le tri des ordures n'intéresse pas le Syctom, c'est parce qu'il voit les ordures comme un potentiel énergétique à valoriser et souhaite gagner un maximum d'argent. Dans ce cadre, il n'a aucun intérêt à voir baisser le tonnage des ordures ménagères !

Des luttes et des victoires

A Romainville, grâce à la lutte, la partie méthanisation sur place a été abandonnée par le Syctom de l'agglomération parisienne (Syndicat intercommunale de Traitement des Ordures Ménagères), pour des raisons de sécurité après le recours gagné par Arivem au Tribunal administratif de Montreuil en 2013. L'Arivem, active sur le site du Syctom de Romainville, est une association de riverains, de voisins, d'amis, dénonçant les dangers de la mise en décharge des déchets et de leur traitement par incinération / Tri Mécano Biologique. Actuellement, le projet est en cours de concertation (tout à fait symbolique) avec un scénario envisageant même la mise en service d'un incinérateur que le Syctom appelle «chaudière».

A Ivry, les opposant-es sont dans l'attente de l'enquête publique sur le permis de construire et du dossier d'autorisation d'exploiter prévue fin 2017. La construction devant commencer en 2018, la mobilisation est urgente ■

Pour continuer à s'informer et participer à la mobilisation :

- Le Plan B'OM (Baisse des Ordures Ménagères)
<http://www.planbom.org/> dont une pétition à relayer <http://www.planbom.org/petition>
- Collectif 3R (Réduire, Réutiliser, Recycler)
<http://www.collectif3R.org>
- Zero waste France
(Anciennement Coordination national d'information sur les déchets - CNID)
<https://www.zerowasteFrance.org>
- Arivem
<http://arivem.free.fr/>



BRÈVE

Triskalia, une nouvelle victoire pour les salariés victimes !

Le Tribunal des Prud'hommes de Lorient a déclaré les licenciements en 2011, de Laurent Guillou et Stéphane Rouxel, ex-salariés de la coopérative agroalimentaire bretonne Nutrèa-Triskalia, comme étant « sans cause réelle et sérieuse pour manquement à l'obligation de sécurité et insuffisance de recherche de reclassement ».

Le Tribunal a condamné Nutrèa-Triskalia à leur payer respectivement plus de 31 000 € et plus de 26 000 € au titre de dommages et intérêts pour licenciement sans cause réelle et sérieuse, au titre de compléments d'indemnité spéciale de licenciement et au titre des frais de justice.

C'est une nouvelle victoire pour Laurent Guillou et Stéphane Rouxel dans le combat qu'ils mènent avec l'appui de Solidaires Bretagne. La prochaine étape sera l'audit commandité par le commissaire européen à la santé, M. Andriukaitis pour examiner les pratiques des entreprises agroalimentaires bretonnes en matière de pesticides, au printemps de cette année.

CHIFFRE CLÉ

54 GigaT

C'est la quantité d'émission de gaz à effet de serre en milliards de tonnes (ou Gigatonnes) qui sera probablement atteint vers 2020, soit le double qu'en 1970. Il faudrait baisser ce chiffre par au moins deux d'ici 2050 pour espérer rester sous la barre des +2°C de réchauffement au cours du siècle.

Voir l'article du 11/12/2017 sur le blog de Jean Gadrey : <https://blogs.alternatives-economiques.fr/gadrey>

BRÈVE

Etats généraux de l'agriculture et de l'alimentation : la Confédération Paysanne n'est pas convaincue

Après les états généraux de l'alimentation, la Confédération Paysanne a adressé une lettre ouverte au président et au premier ministre pour exprimer son inquiétude quant au décalage entre les annonces et les résultats de ces rencontres.

Les quelques actes déjà posés sur l'agriculture et l'alimentation par le gouvernement depuis six mois sont catastrophiques : fragilisation des mesures de soutien à la transition et aux zones défavorisées, démantèlement des politiques publiques de soutien à l'agriculture biologique, perpétuation de la logique d'accords de libre-échange (type CETA) au détriment de la souveraineté alimentaire...

Les états généraux n'ont pas apporté de réponse concrète pour construire une politique agricole et alimentaire qui ne relève pas uniquement des seuls professionnels de l'agroalimentaire et de la grande distribution. Une démocratie alimentaire se construit sur le long terme.

La Confédération Paysanne s'interroge également sur le niveau d'ambition et les choix qui seront faits dans la future loi sur l'agriculture et l'alimentation annoncée pour le premier semestre 2018. Les mesures d'encadrement des pratiques commerciales seront vaines sans transparence des acteurs et sans arbitrage public. La confédération Paysanne alerte sur une éventuelle déréglementation des nouveaux OGM. Enfin de grands sujets n'ont pas été abordés pour lesquels une cohérence des politiques publiques est indispensable : l'eau, le foncier, la fiscalité agricole, la remise en cause de l'organisation libérale des marchés, la rémunération et l'emploi paysan. La prochaine loi d'orientation sera l'occasion pour le président et le gouvernement d'afficher clairement leurs ambitions pour l'avenir de l'agriculture et de l'alimentation.

<http://www.confederationpaysanne.fr/actu.php?id=6501>

AGENDA

6 février - Procès de l'évasion fiscale - BNP

Nicole Briend, militante ATTAC, a participé en 2017 à une action de désobéissance civile non violente de réquisition de chaise pour dénoncer les agissements de la BNP. Elle est convoquée au tribunal de Carpentras le 6 février pour vol en réunion et refus de donner ses empreintes ADN.

Une pétition d'appel à sa relaxe est disponible ici : <https://france.attac.org/se-mobiliser/6-fevrier-2018-proces-de-nicole-a-carpentras/article/bnp-paribas-contre-nicole-briend-signez-l-appel-pour-sa-relaxe>

10 février - Pour un avenir sans aéroport

<https://www.acipa-ndl.fr/actualites/divers/item/785-10-fevrier-2018-pour-un-avenir-sans-aeroport>

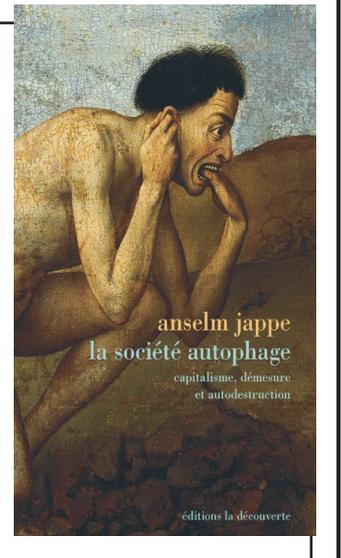
Sans attendre la décision du gouvernement, le prochain rendez-vous à Notre Dame des Landes est fixé le 10 février. Quoiqu'il arrive, la journée sera une nouvelle occasion de rappeler la détermination de tous ceux et toutes celles qui luttent depuis des années pour un avenir sans aéroport, la préservation du bocage et le maintien de tous ses habitant-es.



**La société autophage :
capitalisme, démesure et autodestruction**

Anselm Jappe

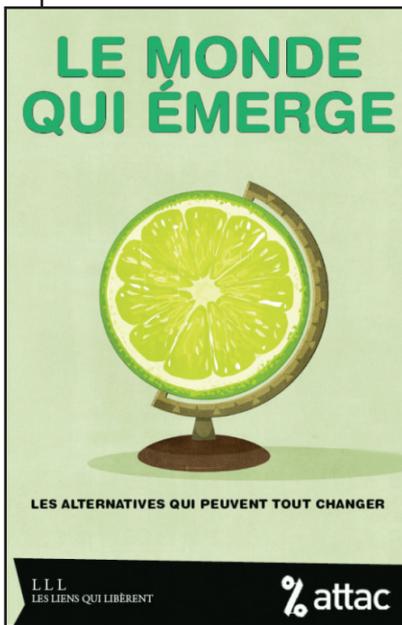
La Découverte, 2017, 246 p.



Théoricien critique de la valeur Anselm Jappe brosse un portrait méticuleux du type désastreux de sujet engendré par le développement total des logiques marchandes consubstantielles au capitalisme. Le mythe grec d'Erysichthon, qui est une sorte d'allégorie de la crise écologique actuelle avec un roi qui s'autodévore ne pouvant assouvir sa faim, ouvre ce magistral essai. Notre société libérale ultra-technologisée engendre un bouleversement anthropologique d'une déshumanisation croissante aux conséquences sociales horribles. Les individus n'arrivent plus à se construire psychologiquement et s'enferment dans le narcissisme. Pour le sujet moderne « fétichiste-narcissique », tout comme l'argent abolit toutes considérations morales dans la création de valeur, il n'y a pas de spécificité particulière pour ce qui lui est extérieur et donc consommation des objets et des autres sans attachement. Le capitalisme a cassé les mécanismes de protection créé par l'humanité pour faire face notre pulsion de mort et cela atteint son apogée lors des actuelles tueries de masses sans objectif idéologique.

Le monde qui émerge - Les alternatives qui peuvent tout changer
Ecrit par Christophe Aguiton, Geneviève Azam, Elizabeth Peredo et Pablo Solon.

ATTAC - Les Liens qui libèrent, 2017, 160 pages



Derrière l'instabilité et le chaos d'un monde chaque jour plus imprévisible, de nouvelles pratiques sociales, de nouvelles idées et de nouveaux concepts émergent. Sur tous les continents, des groupes militants, des communautés villageoises et des peuples autochtones résistent à l'oppression et à l'exploitation. Dans ces mobilisations, ils défendent ce qui, dans leurs histoires et traditions, constitue autant de points d'appui pour leurs luttes et ils imaginent les alternatives qui rendraient le monde plus juste. Les peuples indigènes des Andes défendent à la fois les droits de la nature, de la «Terre-Mère», et une relation différente entre les humains que celles qui ont été imposées par le système colonial. Les communs du Moyen Age européen et leurs équivalents sur les autres continents connaissent aujourd'hui un renouveau, portés par le numérique et la gestion des biens naturels. En Asie, des militants ont défendu la «déglobalisation» comme une alternative à la mondialisation néolibérale.

Des différentes régions du monde émergent des approches comme l'écoféminisme ou la décroissance. Toutes ces expériences sont situées socialement et géographiquement, mais leur portée peut devenir universelle : c'est ce que les auteurs présentent dans cet ouvrage !